

—Monsieur l'Orateur, vu l'intérêt suscité par le présent avis de motion, il serait superflu, je pense, de m'attarder sur les raisons de l'appuyer. Je tiens à signaler tout d'abord que le gouvernement a confirmé dans le discours du trône l'importance de premier ordre qu'il attache à la politique économique de la région—dans le dessein de réduire le chômage, contenir l'inflation et, de manière générale, renforcer l'économie.

Voici les intentions du gouvernement au sujet de la hausse des denrées alimentaires, signalée dans le discours du trône, et je cite:

«Le gouvernement est décidé à contenir l'inflation au Canada afin de protéger le dollar canadien, dont dépend le pouvoir d'achat des Canadiens, et de préserver la position du Canada sur le marché mondial».

Je pense qu'il importe de ne pas perdre de vue que cette question est un problème mondial auquel aucun pays n'a encore trouvé de solution définitive et globale. Les indices des prix à la consommation des grands pays du monde occidental en sont la preuve. Entre septembre 1971 et septembre 1972, l'indice d'ensemble des prix à la consommation au Canada a augmenté de 5.3 p. 100. La situation aux États-Unis et au Japon fut meilleure qu'au Canada, étant donné que les prix à la consommation n'ont augmenté dans ces pays, pendant la même période, que d'un peu plus de 3 p. 100. Mais en France, en Allemagne et en Italie, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 6 p. 100, et au Royaume-Uni et aux Pays-Bas de 7 p. 100 ou plus, au cours de l'année se terminant en septembre dernier—date des dernières statistiques disponibles dans ces différents pays.

La tendance selon laquelle les prix des denrées alimentaires augmentent plus que les prix des autres produits est également internationale. En septembre dernier, l'indice des prix des denrées alimentaires au Canada avait augmenté, pendant l'année, de 8.3 p. 100, chiffre atteint seulement par la France, parmi tous les pays que j'ai cités. L'augmentation dans les autres pays s'élevait à 8.1 p. 100 pour le Royaume-Uni, 7.5 p. 100 pour l'Allemagne de l'Ouest, 7.2 p. 100 pour l'Italie, 5.6 p. 100 pour les Pays-Bas et 4.8 p. 100 pour les États-Unis.

Le gouvernement surveille attentivement les tendances des prix des denrées alimentaires, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, ainsi que les mesures prises par les autres pays pour répondre à ces problèmes. Comme l'a mentionné le premier ministre (M. Trudeau) à la Chambre l'autre jour, le gouvernement étudie constamment la possibilité d'imposer des systèmes de contrôles et l'on a déjà commencé à prévoir des mesures de circonstance dans ce domaine.

En étudiant le problème des prix des denrées alimentaires, nous ne devons pas oublier que le gouvernement américain, par exemple, n'a jamais réussi, au cours de son expérience de contrôle sur les revenus et les prix, à imposer un système de contrôle aux matières premières agricoles. Ils ont contrôlé les marges des producteurs et des industries de transformation. Il semble également qu'un autre facteur était la guerre des prix entre les détaillants de produits alimentaires aux États-Unis. Quoi qu'il en soit, les résultats des États-Unis dans le domaine des denrées alimentaires n'atteignent pas les résultats obtenus dans d'autres domaines.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires au Canada a une origine assez récente. Sur une assez longue période, les prix de détail des denrées alimentaires au Canada ont augmenté à un taux comparable aux prix à la consommation en général, comme le prouve l'indice des

Denrées alimentaires—Comité

prix à la consommation. Au cours de l'année dernière, d'autre part, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de plus du double par rapport à la moyenne des prix des autres produits qui figurent dans l'indice des prix à la consommation. En termes statistiques, l'augmentation des prix des denrées alimentaires entre décembre 1971 et décembre 1972 a été de 8.6 p. 100. Pendant la même période, l'augmentation de tous les autres produits dont fait état l'indice des prix à la consommation a été de 3.8 p. 100.

Le gouvernement est préoccupé par les tendances des augmentations enregistrées dans les prix des aliments. Après tout, c'est un sujet qui touche de près tous les consommateurs canadiens. Bien que la partie de leurs revenus que dépensent les Canadiens en alimentation ait diminué, elle est certes encore élevée par rapport à ce qu'ils dépensent dans d'autres domaines. Toutefois, les gens à faible revenu n'ont pas le choix: pour se nourrir, ils doivent dépenser une plus grande partie de leur revenu que le reste de la population.

Les députés se souviendront qu'un comité mixte de la Chambre et du Sénat avait mené une enquête très utile il y a quelques années et que le prix des aliments y avait été étudié à fond. Ce comité a toutefois mis fin à ses délibérations il y a environ six ans. C'est pourquoi je crois qu'il serait temps de mettre sur pied une autre enquête parlementaire du genre de celle proposée dans le discours du trône. C'est pourquoi j'aimerais que soit adoptée au plus vite la motion dont la Chambre est actuellement saisie et qui vise à créer un comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé de faire enquête et de présenter des recommandations sur les tendances des prix des aliments au Canada et les facteurs canadiens et étrangers responsables de ces tendances. A mon avis, un tel comité pourrait faire une étude exhaustive et se trouver en mesure, après une période assez courte, de faire des recommandations sur lesquelles prendre des initiatives utiles.

En évaluant les causes de la montée en flèche courante des prix des aliments, le comité voudra sans doute étudier les aspects tant mondiaux que purement canadiens du problème. D'une façon générale, on m'a dit, par exemple, que les faibles rendements des récoltes ont été un facteur important. Les pires rendements ont été enregistrés dans l'hémisphère oriental et ont affecté les rendements des céréales et autres denrées principales. Les consommateurs canadiens ont été protégés en partie contre les effets des augmentations importantes des prix mondiaux des céréales parce qu'on n'a pas permis qu'ils aient les répercussions sur le prix du blé vendu pour la consommation humaine au Canada. Toutefois, les pénuries de céréales à l'échelle mondiale contribuent à faire augmenter le prix des viandes et des produits laitiers.

Les céréales ne sont en aucune façon les seuls produits agricoles en pénurie à cause des mauvaises récoltes à l'étranger. L'augmentation importante du prix du sucre est due en partie aux mauvaises récoltes de betteraves sucrières en Union soviétique et des cannes à Cuba, normalement la principale source des importations du sucre russe. La demande en Chine a également été un facteur.

Chez nous, le mauvais temps qui a sévi dans certaines régions du Canada et des États-Unis où l'on produit des légumes a entraîné des pénuries dont se rend bien compte la maîtresse de maison. Les récoltes ont été mauvaises dans certaines régions des hémisphères tant occidental qu'oriental. Le gel qu'a connu le Brésil le 9 juillet de l'année dernière, par exemple, a été immédiatement suivi